

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Programme limitatif pour l'enseignement de spécialité de langues, littératures et cultures étrangères et régionales - anglais en classe terminale pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024

NOR : MENE2207888N

note de service du 25-3-2022

MENJS - DGESCO C1-3

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux d'anglais ; aux cheffes et chefs d'établissement ; aux professeures et professeurs d'anglais

Références : arrêté du 19-7-2019 (JO du 23-7-2019 - BOEN spécial n° 8 du 25-7-2019)

Le programme de langues, littératures et cultures étrangères - anglais, publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale n° 8 du 25 juillet 2019, précise que trois œuvres intégrales (dont deux œuvres littéraires et, pour les langues vivantes étrangères, impérativement une œuvre filmique) doivent être étudiées pendant l'année de terminale à raison d'une œuvre par thématique. Pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024, ces œuvres seront choisies par les professeurs dans le programme limitatif suivant.

Œuvres littéraires :

- Atwood Margaret, *The Handmaid's Tale*, 1985 ;
- Auster Paul, *Moon Palace*, 1989 ;
- Brontë Charlotte, *Jane Eyre*, 1847 ;
- Kureishi Hanif, *The Buddha of Suburbia*, 1990 ;
- Miller Arthur, *Death of a Salesman*, 1949 ;
- Roy Arundhati, *The God of Small Things*, 1997 ;
- Tóibín Colm, *Brooklyn*, 2009.

Œuvres filmiques :

- Branagh Kenneth, *Much Ado About Nothing*, 1993 ;
- Ford John, *The Searchers*, 1956 ;
- Lumet Sidney, *12 Angry Men*, 1957.

Pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
Le chef du service de l'accompagnement des politiques éducatives, adjoint au directeur général,
Didier Lacroix